

En Île-de-France, la moitié des actifs parcourent plus de neuf kilomètres pour aller travailler

Insee Flash Île-de-France • n° 60 • Septembre 2021

En 2017, la moitié des actifs franciliens parcourent plus de 9 km pour aller travailler. En lien avec la localisation des emplois, plus le lieu de résidence est éloigné du centre de Paris, plus la part d'actifs effectuant de longues distances est élevée. Les transports en commun constituent le mode de déplacement privilégié. Si la voiture est majoritaire pour les longues distances, elle est tout de même utilisée par un tiers des actifs franciliens dont le trajet domicile-travail est inférieur à 2 km. Les femmes optent plus fréquemment que les hommes pour les modes de transports dits doux (marche et vélo).

En 2017, 5,3 millions d'actifs en emploi de 15 ans ou plus résident en Île-de-France. Parmi eux, 5,1 millions (objet de cette étude) se déplacent quotidiennement pour aller travailler ► [pour comprendre](#).

Un Francilien sur deux parcourt une distance supérieure à 9 km pour aller travailler. Cette distance médiane varie de 5 km pour un Parisien à 20 km pour un Seine-et-Marnais. Au cœur de Paris et dans les 8^e et 9^e arrondissements, la distance médiane est encore plus courte : la majorité des habitants parcourent moins de 2 km ► [figure 1](#).

Plus on s'éloigne du centre de Paris, plus la part d'actifs effectuant de longues distances est élevée. Ainsi, 79 % des Parisiens parcourent moins de 10 km pour aller travailler, contre 69 % en petite couronne et 33 % en grande couronne. Dans certains établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) excentrés des Yvelines, de la Seine-et-Marne et du Val-d'Oise, la majorité des résidents effectuent des trajets de plus de 30 km pour se rendre sur leur lieu de travail.

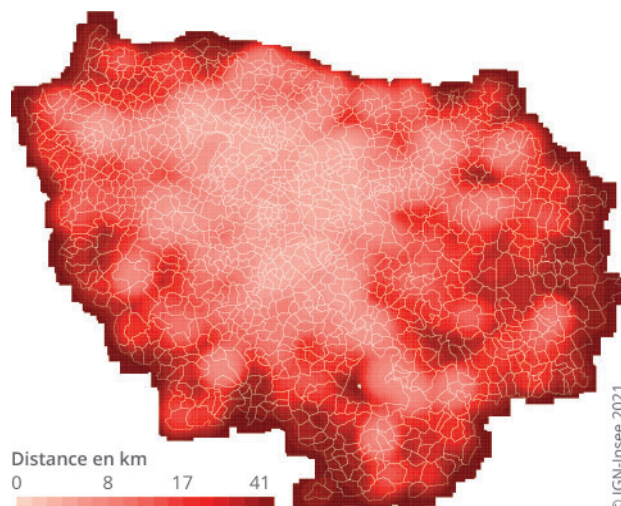
Le recours à la voiture augmente avec la distance domicile-travail

Le mode de transport utilisé pour aller travailler dépend en partie de la distance à parcourir et de l'offre de transports en commun. Ainsi, les modes de déplacement doux (marche, vélo, trottinette) sont majoritaires pour les déplacements de moins de 2 km (40 %) ► [figure 2](#). L'utilisation des transports en commun est plus fréquente pour les déplacements de 2 à 15 km. Au-delà de 15 km, la voiture est légèrement privilégiée, le réseau de transports en commun n'étant pas toujours adapté, notamment pour rejoindre des lieux éloignés de Paris. Les couples avec enfant(s) sont ceux qui utilisent le plus la voiture pour les distances longues, probablement en lien avec les contraintes familiales (école ou mode de garde pas forcément à proximité).

Compte tenu de l'importance du réseau de transport en Île-de-France, près de la moitié des déplacements de plus de 20 km s'effectuent en transports en commun. Le déploiement du réseau de transport autour de Paris (Grand Paris Express) pourrait favoriser l'utilisation des transports en commun pour les longues distances.

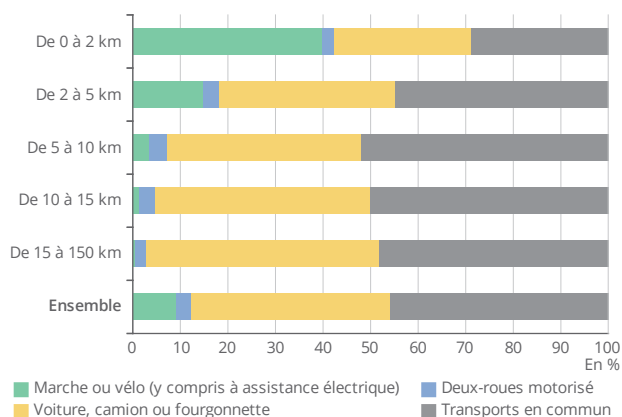
Dans certains EPCI peu pourvus en transports en commun, la voiture est le mode de transport quasi exclusif : plus de huit actifs sur dix l'utilisent dans les EPCI du Pays de Limours, Deux Vallées (Essonne), Plaines et Monts de France ou Brie des Rivières et Châteaux (Seine-et-Marne), quelle que soit la distance parcourue.

► 1. Distance médiane parcourue entre le domicile et le travail, par commune en Île-de-France



Champ : Île-de-France, personnes âgées de 15 ans ou plus en emploi ou en apprentissage, se déplaçant à moins de 150 kilomètres pour aller travailler.
Sources : Insee, recensement de la population 2017, exploitation complémentaire ; distancier Metric-OSRM.

► 2. Modes de déplacement entre le domicile et le travail selon la distance parcourue



Lecture : pour les déplacements de moins de 2 kilomètres, 40 % des Franciliens utilisent des modes de déplacements doux (marche, vélo) pour aller travailler.

Champ : Île-de-France, personnes âgées de 15 ans ou plus en emploi ou en apprentissage, se déplaçant à moins de 150 kilomètres pour aller travailler.

Sources : Insee, recensement de la population 2017, exploitation complémentaire ; distancier Metric-OSRM.

Près d'un tiers des Franciliens utilisent la voiture pour effectuer moins de 2 km

Bien que les modes doux soient privilégiés pour les déplacements courts, l'utilisation de la voiture reste importante parmi les déplacements de moins de 2 km : 31 %. C'est davantage le cas en grande couronne qu'au cœur de la région, puisque cette part atteint 50 % hors métropole du Grand Paris (MGP). À Paris, où les transports en commun sont très développés, les résidents du 16^e arrondissement sont les plus adeptes de la voiture pour effectuer moins de 2 km (17 %). Dans le reste de la MGP, ce sont plutôt ceux des établissements publics territoriaux (EPT) de l'est parisien : Est Ensemble (44 %), Paris Est Marne & Bois (43 %) et Grand-Orly Seine Bièvre (40 %). Le développement des pistes cyclables ces dernières années et le projet de RER Vélo pourraient réduire cette proportion.

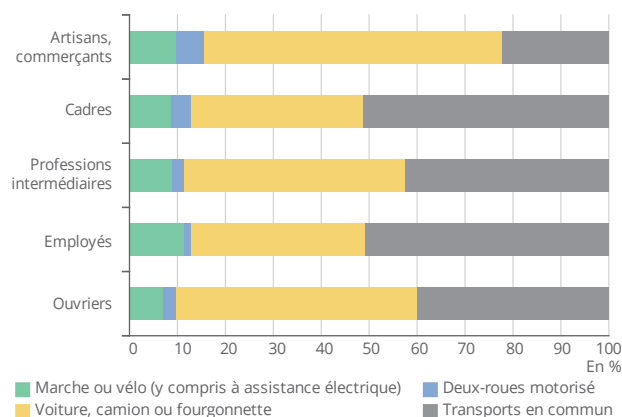
Plus de déplacements doux chez les femmes et davantage la voiture chez les hommes

Pour se rendre à leur travail, les femmes parcourent un peu plus fréquemment que les hommes des distances inférieures à 5 km (35 % contre 29 %), notamment les femmes à la tête d'une famille monoparentale. Elles ne sont que 9,4 % à parcourir 30 km ou plus pour aller travailler contre 14,0 % pour les hommes. De ce fait, elles privilégient les modes de déplacements doux (marche ou vélo) : 10,3 % contre 8,2 % pour les hommes. Les femmes recourent également plus souvent aux transports en commun (51 % contre 41 %) et moins à la voiture (38 % contre 46 %).

Les artisans et les commerçants sont les plus proches de leur lieu de travail

Près de la moitié (45 %) des artisans et commerçants habitent à 5 km ou moins de leur emploi. Toutefois, quelle que soit la distance parcourue, ils utilisent moins souvent les modes de déplacements doux pour leur déplacement : à peine un sur dix effectue le trajet à pied ou à vélo. Ils sont en revanche nombreux (62 %) à utiliser leur voiture, l'exercice de leur activité pouvant les

► 3. Modes de déplacement entre le domicile et le travail selon la catégorie socioprofessionnelle



Lecture : 62,3 % des artisans, commerçants utilisent la voiture, le camion ou la fourgonnette pour effectuer leur déplacement domicile-travail.

Champ : Île-de-France, personnes âgées de 15 ans ou plus en emploi ou en apprentissage, se déplaçant à moins de 150 kilomètres pour aller travailler.

Sources : Insee, recensement de la population 2017, exploitation complémentaire ; distancier Metric-OSRM.

amener à transporter des marchandises ou du matériel, ou à se déplacer sur de plus longues distances dans la journée, au-delà de leur seul lieu de travail ► figure 3.

Les ouvriers, les cadres et les professions intermédiaires sont les moins proches de leur travail : en moyenne, un sur deux parcourt plus de 10 km pour rejoindre son emploi. Travaillant et vivant plus souvent en milieu urbain et donc dans des pôles bien desservis, les cadres ont moins recours à leur voiture (36 %) et se déplacent plus souvent en transports en commun (51 %). C'est l'inverse pour les ouvriers (respectivement 50 % et 40 %) et les professions intermédiaires (46 % et 43 %).

Vinciane Bayardin, Danielle Jabot (Insee)

Retrouvez les données en téléchargement sur www.insee.fr

► Pour comprendre

Les résultats sont issus de l'exploitation complémentaire du **recensement de la population** de 2017. Le champ de l'étude est constitué des actifs en emploi ou en apprentissage, âgés de 15 ans ou plus, résidant en Île-de-France hors personnes ayant déclaré ne pas se déplacer à la question sur les modes de transports ou ayant une distance domicile-travail nulle ou supérieure à 150 kilomètres.

Le distancier **Metric-OSRM** de l'Insee fournit les distances routières entre lieu de résidence et lieu de travail.

► Pour en savoir plus

- **Brutel C., Pages J.**, « La voiture reste majoritaire pour les déplacements domicile-travail, même pour de courtes distances », *Insee Première* n° 1835, janvier 2021.
- **Acs M., Laurent P.**, « Pour les petits trajets domicile-travail, un quart des Franciliens se déplacent à vélo », *Insee Flash Île-de-France* n° 53, janvier 2021.
- **Biju-Duval S., Martin J.-Ph., Pancarte K.**, « Changer de commune de résidence ou de travail : quel impact sur les trajets quotidiens ? », *Insee Analyses Île-de-France* n° 117, juin 2020.

